

Édito



Respecter les femmes et les hommes, améliorer notre environnement, prendre en compte les réalités économiques, confronter nos pratiques avec celles d'autres pays... Ces orientations fondamentales guident depuis de nombreuses années notre action au quotidien et correspondent profondément aux valeurs défendues par l'Association.

Ainsi, l'écriture de l'Agenda 21 en faveur d'une démarche sociétale et du développement durable apparaît comme déterminante pour les années à venir, un acte qui donnera du sens à notre travail. De même, l'organisation de notre colloque de fin d'année sur le thème de la « Bientraitance » montre notre volonté d'aborder « en intelligence » de grands sujets de société.

Nos quarante années d'expérience au service de l'accompagnement des personnes les plus fragiles sont également source d'échange, notamment avec des pays européens. C'était tout le sens de notre déplacement en République Tchèque en octobre dernier. Nous avons en effet tous à apprendre des uns et des autres. Ensemble, nous devons trouver les meilleures dispositions pour l'accueil et la prise en charge des jeunes et des adultes. Les réflexions communes sur la législation européenne et les moyens de l'Europe - que nous ne sollicitons peut-être pas suffisamment en France - doivent nous permettre de mieux appréhender l'avenir.

Prigent Colin
Président de l'Association
Les Genêts d'Or.

À LA UNE... Bientraitance, réflexion sur les gestes du quotidien

« La bientraitance des plus vulnérables d'entre les siens est l'enjeu d'une société toute entière, un jeu d'humanité. » Personne n'a oublié ces mots extraits d'un livre-bilan⁽¹⁾ de Marie-Jeanne Reichen. La bientraitance, un terme qui, très vite, a dépassé le cadre strict de l'enfance pour s'élargir à d'autres publics et à d'autres prises de conscience. Un mot, aussi, qui ne doit pas devenir un slogan mais se doit d'entraîner, dans son sillage, un changement de culture, de civilisation...



La question de la bientraitance sera au cœur de nos échanges lors du colloque de fin d'année, une manifestation qui réunira l'ensemble des professionnels de l'Association (Programme à lire en page 4). Ainsi, cette démarche volontariste situe les intentions et les actes des professionnels dans un horizon d'amélioration continue des pratiques tout en conservant une empreinte de vigilance incontournable. La bientraitance est donc à la fois démarche positive et mémoire du risque.

Soucieux de ces questions fondamentales, Les Genêts d'Or viennent de se doter à titre expérimental d'une cellule de veille nommée « Éthique et Bientraitance ».

Il s'agit bien évidemment au final de se donner les moyens de mieux prendre en compte les personnes que l'Association accompagne et d'améliorer ses réponses au quotidien ainsi que son organisation.

⁽¹⁾ *L'enfant en pouponnière et ses parents : conditions et propositions pour une étape constructive*, Ministère de l'emploi et de la solidarité, 1997.

Création d'une cellule de veille « Éthique et Bientraitance »

La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement au service des usagers. Souhaitant apporter un nouvel outil pour mieux appréhender cette question, Les Genêts d'Or viennent de se doter à titre expérimental d'une cellule de veille « Éthique et Bientraitance ». Son action s'articule autour d'un double objectif :

- pouvoir être saisie par tout directeur, responsable de service ou d'atelier qui aurait à connaître d'une situation de maltraitance potentielle, sans que cette démarche soit une obligation. Le principe est de proposer un regard extérieur, non impliqué, qui peut être une aide à la prise de décision, dans un cadre strictement confidentiel.
- participer à une réflexion impliquant l'ensemble des acteurs de L'Association, pour traiter le risque identifié.

REGARD EUROPÉEN... l'accompagnement des jeunes

Depuis ces dernières années, Prigent Colin, Président de l'association, conduit une délégation dans le cadre des Journées Européennes, qui rassemblent des partenaires venant de divers horizons (République Tchèque, Italie, Slovaquie, Pologne, France). À ce titre, en octobre dernier, il s'est rendu en République Tchèque. Un voyage qui s'inscrit dans une longue tradition d'échanges avec ce pays, et plus particulièrement avec Ostrava depuis 1998.

Quel bilan faites-vous de vos échanges ?

Les échanges avec les professionnels ont été très fructueux dans les comparaisons de prise en charge et des modes de travail. Le regard sur la place du handicap dans la société ou la famille a permis de mesurer le chemin parcouru en Bretagne. Nos échanges ont porté sur des thèmes proches, notamment la question cruciale de l'accompagnement au travail des personnes handicapées (activité professionnelle, conditions et modes d'hébergement en France et en Italie). De notre côté, nous avons essayé de mesurer de quelle manière nous pouvons aider la République Tchèque dans son accompagnement des personnes handicapées, avec toujours cette même question: comment trouver le meilleur moyen de prise en charge des jeunes et comment résoudre le problème de la personne handicapée vieillissante ou en cessation d'activité ?

Dans ce sens, qui a le plus à apprendre de l'autre ?

Ostrava réfléchit à des modes de prise en charge tels que l'accueil de jour ou l'hébergement temporaire. En République Tchèque, l'idée est de faciliter l'entrée dans la vie professionnelle « ordinaire ». Cela ne peut fonctionner que pour les handicaps légers (ESAT ou Entreprise Adaptée). Pour les personnes lourdement handicapées, il existe des centres sociaux. Mais il reste toute une population pour qui, après 18 ans, c'est le retour dans la famille. C'est sur ce point que nous échangeons avec la République Tchèque et nos amis Italiens.



Comment prendre en charge ces jeunes adultes ?

En matière de scolarisation et d'accompagnement des familles, les principes peuvent différer: la France a quand même une prise en charge quasi globale dans la vie de l'enfant. Mais notre système peut paraître coûteux. Par contre, chez eux, lorsque la scolarité se termine à 18 ans avec le souci de « l'après »: des filières existent mais elles sont à développer.

La mise au travail s'accompagne d'autres questions: quel type d'équipement et sous quelle forme? Comment financer ces équipements? Quid de la participation de l'État, de la Région, d'autres partenaires? Comment définir la contribution des familles et déterminer ce qui reste à la charge de la personne? Autrement dit, la mise au travail, c'est aussi réfléchir à l'engagement de nombreux partenaires.

Les Genêts d'Or-Ostrava : 10 ans d'échanges

Cette belle aventure humaine commence en 1998 avec des premiers échanges informels. En mars 2005, lors d'une visite en Bretagne, une délégation tchèque a souhaité que le Président des Genêts d'Or et son Directeur Général se rendent à Ostrava pour mieux cerner les objectifs communs aux deux entités.

De part et d'autre, il s'agissait de mise en commun de pratiques entre professionnels dans le domaine de l'accompagnement des jeunes. Les interlocuteurs tchèques ont également souhaité mieux comprendre le fonctionnement associatif. Les échanges ont porté sur des thèmes proches, notamment la question

cruciale de l'accompagnement au travail des personnes handicapées (conditions et modes d'hébergement) et se poursuivent encore aujourd'hui.

Ce partage d'expériences s'est enrichi d'autres partenariats avec des Italiens et la Coopérative de Bologne.

Une nouvelle M.A.S. à Ploudalmézeau

Acté et validé par le CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) et en attente de confirmation de financement par la DDASS, le projet de nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée à Ploudalmézeau est sur la bonne voie. Depuis plus d'un an, Les Genêts d'Or travaillent sur cette réalisation destinée à accueillir des personnes en situation de handicap lourd. À l'origine, un constat : dans le Finistère, trop de jeunes sont contraints de rester en secteur "enfance" - les IME (Instituts Médico-Éducatifs) - faute de structures pour adultes. Il existe donc un besoin important et une attente des usagers, de leur famille ainsi que des associations du territoire. Yannick Arzel, directeur de l'ESAT de Ploudalmézeau, est en charge de ce nouveau programme.

« Ce projet entend se positionner comme "départemental" dans la mesure où nous souhaitons accueillir en priorité les situations d'urgence non solutionnées. Une concertation avec les autres gestionnaires associatifs sera d'ailleurs mise en place en ce sens. C'est un projet que nous souhaitons construire avec les professionnels de l'hôpital de Bohars avec qui nous avons déjà des relations partenariales dans le cadre de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique à Ploudalmézeau et à Saint-Renan. L'apport des compétences des services de psychiatrie est très important pour nous et complémentaire de nos pratiques d'accompagnement.

Concrètement, à quoi ressemblera cette nouvelle maison d'accueil ?

Avec 4 000 m² de plain-pied pour des facilités d'accueil... c'est indénia-

blement une structure importante destinée à accueillir quarante personnes accompagnées par 70 salariés environ. L'idée est que les usagers investissent des locaux comme leur domicile, avec des chambres spacieuses et bien aménagées, adaptées aussi aux personnes à mobilité réduite. Une réflexion sur les espaces collectifs sera menée afin de prendre en compte les pathologies des personnes accueillies.

Vous vous réjouissez de l'implication de la Mairie à vos côtés...

En effet. Ploudalmézeau accueille, depuis 30 ans déjà, un établissement des Genêts d'Or. Les usagers sont parfaitement intégrés à la vie de la cité, ce qui facilite le développement



de leur autonomie. La mobilisation des élus locaux autour de cette question d'intégration est très sensible et a un impact sur le regard porté par l'ensemble des habitants, voisins, commerçants...

Dans le cadre de cette Maison d'Accueil Spécialisée, les nouveaux arrivants, accompagnés, pourront eux aussi bénéficier de l'accueil bienveillant de leur environnement.



Entretien avec M^{me} Lamour, députée-maire de Ploudalmézeau

M^{me} Lamour, Députée-maire de Ploudalmézeau, rebondit sur les propos de Yannick Arzel, directeur de l'ESAT de Ploudalmézeau

Comment vous situez-vous, en tant que députée-maire, dans l'optique « départementale » présentée par Y. Arzel ?

« Cette optique me convient. Pour nous, élus de Ploudalmézeau, ce projet présente un intérêt indéniable. Même si je tiens à préciser que ce n'est pas une action directement portée par notre commune, je suis bien sûr satisfaite en tant que maire de cette volonté affichée par LGO. Dans notre cas, nous sommes au bout du territoire. Après nous, il y a... la mer. Cette MAS est donc un très beau symbole. »

En quoi votre commune est-elle concrètement très « aidante » ? Au nom de quelle volonté ici appuyée ?

« Nous avons tout d'abord accueilli les discussions. Cela fait des mois que nous discutons de ce projet ensemble avec les responsables locaux et départementaux de LGO. Dans le cadre de la révision de notre POS, nous avons ensuite dégagé les équipements nécessaires à cette implantation sur la commune. Au niveau du foncier tout d'abord : LGO me dit qu'il a besoin de 3 hectares ? Je fais en sorte de les avoir dans le POS. À moi de discuter maintenant avec les propriétaires. Second point : nous n'avons pas un regard "anodin" sur

une telle question. LGO et Ploudalmézeau ont en effet un passé riche ensemble. C'est toute une histoire que nous partageons. Nous avons des habitudes de vie en commun. Salle polyvalente, cantines, équipement culturel : nous n'hésitons jamais à mettre nos outils à leur service. Il n'y a pas un mois sans que nous ne nous croisions. »

Cette collaboration et cette volonté d'aller tous dans le même sens (LGO et votre commune) est-elle emblématique ? Reste-t-elle encore trop rare en France ?

« En tant que parlementaire, je rappellerai la loi de février 2005, dite loi "Handicap". Elle revêt de multiples missions et objectifs. Entre autres, celui de faire se rencontrer les personnes, aussi différentes soient-elles, par des actions diverses. N'oublions pas que depuis 30 ans, aucune loi n'avait été dédiée de la sorte au handicap, même si beaucoup reste à entreprendre. »

La commune de Ploudalmézeau s'inscrit dans ce cadre tout naturellement, avec un désir : faire en sorte que les hommes et les femmes de ce territoire se parlent et s'enrichissent mutuellement de leurs savoirs.



LES GENÊTS D'OR, soucieux de Bientraitance

Les 3, 4, 5 décembre prochains, Les Genêts d'Or organisent à Morlaix un colloque sur le thème «Éthique, Déontologie, Valeurs... au service de la Bientraitance». Ces 3 journées destinées aux professionnels de l'Association proposeront, à travers des tables rondes et des conférences, une réflexion sur le développement d'une culture de Bientraitance.

Mercredi 3

- **9h15** > Ouverture du colloque par Jean-Pierre PHELIPPEAU, Directeur Général de l'Association.
- **9h30** > Intervention d'Éric FIAT, Docteur en philosophie: Définition, étymologie et analyse des termes «Éthique», «Déontologie», «Valeurs», et «Bientraitance».
- **11h15** > Induction de la bientraitance au quotidien dans l'action des services généraux (ménage, entretien de locaux) avec intervention des salariés des Genêts d'Or.
- **14h00** > **Le secteur enfance: Vie affective et sexualité**
– Projection d'un film réalisé dans les établissements du secteur enfance, avec la participation des membres des Conseils de Vie sociale.
– Interventions de Stéphanie RIDEL, psychologue et formatrice, ainsi que du Docteur Yann PLAIS du Centre International de Formation et de Recherche en Sexualité 29 (CIFRES 29).



Jeudi 4

- **9h15** > **Le secteur adulte: ESAT et foyers de vie**
• Projection de films réalisés en établissements sur le travail en ESAT et les activités en foyers de vie.
• Table ronde: Le travail et les activités ludiques sont-elles (ou peuvent-elles) être bientraitantes? Avec la participation de salariés du secteur travail des ESAT de Plabennec et de Ploudalmézeau, ainsi que de l'atelier alterné de l'ESAT de Lesneven.
- **11h00** > Intervention de Gérard ZRIBI, président ANDICAT, membre du conseil National de l'évaluation sociale et médico-sociale: Les effets et les apports des activités professionnelles au sein des établissements médico-sociaux.
- **14h00** > Intervention de Michel LAFORCADE, Directeur de la DDASS de Dordogne: Les moyens pour développer la bientraitance.
- **16h15** > Intervention de Christophe LE SUISSSE, Directeur de l'Association Tricentenaire au Luxembourg, membre d'ARFIE: Vision Européenne de la prise en charge permettant la bientraitance.
- **Jeudi soir > 20h30**
Soirée au théâtre de Morlaix, spectacle de CATALYSE.

Vendredi 5



- **9h15** > **Le secteur personnes âgées et la grande dépendance (EHPAD, MAS, FDV, FAM)**
Table ronde: projet de vie, rêve ou réalité? Avec la participation d'une psychomotricienne et d'un AMP sur la stimulation basale, d'un infirmier sur le soin en FDV, d'un éducateur sur les petits gestes de la vie quotidienne en FDV, d'une coordinatrice de vie sociale en EHPAD.
- **11h00** > **La grande dépendance et le vieillissement** par le Docteur Christophe BOUCHE, médecin en psychogériatrie et Cyril HAZIS-THOMAS, neuropsychologue et spécialiste en éthique.
- **14h00** > **La vie est-elle bientraitante ou maltraitante par essence?**
«L'éthique, c'est résister à la cruauté de la vie et vivre sa vie de manière poétique» par Edgar MORIN, philosophe, directeur émérite de recherche CNRS.
- **16h45** > Intervention d'usagers dans la construction d'une œuvre symbolisant la bientraitance.
- **17h15** > Clôture du Colloque par Prigent COLIN, Président des Genêts d'Or, et de Stéphanie RIDEL, psychologue et formatrice.

Présent le 4 novembre, Michel LAFORCADE, Directeur de la DDASS de Dordogne, insiste sur les pistes possibles de promotion de la bientraitance.

«**La bientraitance: être concret et pragmatique.**»
«Il est tout d'abord nécessaire de détecter dans un établissement les signaux d'alerte qui remettent en cause la bientraitance, manière de développer une posture auto-critique en se donnant du temps et de la méthode pour ce travail. Dans ce sens, il faut aussi interroger tout ce qui est mis en œuvre dans l'établissement à l'égard des usagers, des familles, de la formation, de l'environnement...
Dès lors qu'une situation délicate a été détectée, il est nécessaire de prendre soin du professionnel, le plus souvent

lui-même en grande souffrance, avec des formations, des groupes de parole, une supervision de son encadrement... Je recommande aussi de mettre en permanence la question des besoins de l'utilisateur au cœur des réflexions institutionnelles, en la distinguant notamment de l'offre et de la demande, en dynamisant plus globalement la démarche qualité, en ré-interrogeant les évidences qui servent souvent de postulat implicite à l'action des professionnels et en construisant des référentiels d'autoévaluation.»

Directeur de la publication: Jean-Pierre Phelippeau - Conception et rédaction: Phares & Balises communication.

pour l'Association Les Genêts d'Or - Route de Callac - BP 17942 - 29679 Morlaix cedex

Téléphone: 0298623535 - site internet: www.lesgenetsdor.org